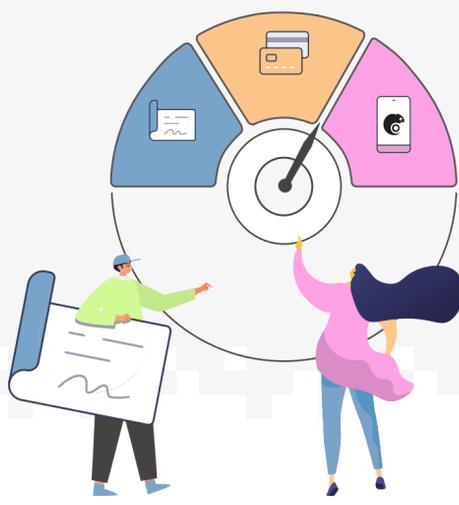


# Les salariés français et le titre restaurant

## Tendances et habitudes



Cette infographie résume les informations principales issues d'un baromètre réalisé fin avril 2024 par Openeat en collaboration avec Selvitys. Découvrez comment les salariés utilisent le titre restaurant au quotidien.

L'échantillon se compose de :

**39%**  
d'hommes

**61%**  
de femmes

**80%**  
des répondants ont entre 25 et 54 ans

Parmi les répondants, **500 d'entre eux utilisent des titres papier, 1500 des cartes titre restaurant**



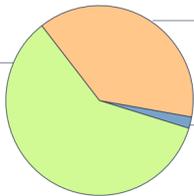
Tous les jours ou seulement quelques fois par mois, pour faire ses courses ou pour déjeuner au restaurant...

À chacun ses habitudes avec le titre restaurant !

## Le titre restaurant : quand, où et pourquoi ?

**Avec les titres restaurant, vous êtes plutôt ?**

**60%**  
Les utiliser dès que possible



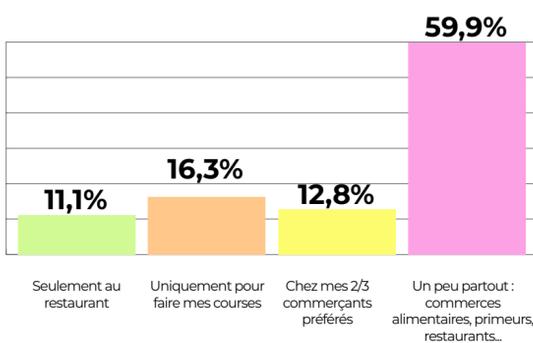
**38%**  
Les utiliser de temps en temps

**2%**  
Les utiliser assez peu

**6 salariés sur 10**

utilisent leur titre restaurant dès qu'une occasion se présente !

**Où consommez-vous majoritairement vos titres restaurant ?**



Seulement **1 utilisateur sur 10** utilise ses titres restaurant... **uniquement au restaurant !**

Et pour plus de la moitié d'entre eux, le titre restaurant s'utilise **un peu partout.**

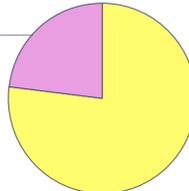
## Courses ou restaurant : et s'il fallait choisir ?



S'il fallait faire un choix, c'est tout vu : **le titre alimentaire l'emporte !**

**Si demain, on vous obligeait à choisir entre un titre alimentaire ou un titre restaurant :**

**23,2%**  
Titre restaurant



**76,8%**  
Titre alimentaire

**Qu'est-ce que le titre alimentaire ?**



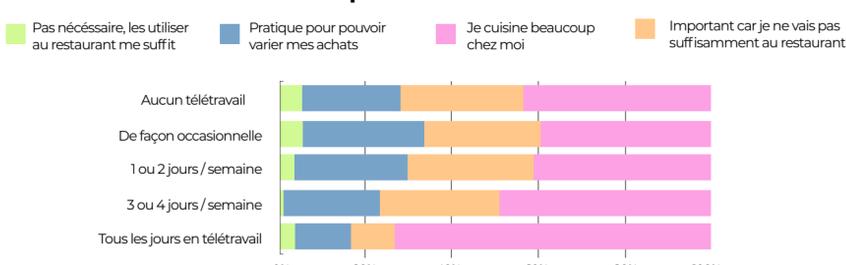
Un titre dont l'usage est limité aux commerçants alimentaires : supermarchés, primeurs, bouchers, épiceries fines...

Un constat qui s'explique notamment par **l'essor du télétravail.**

Le télétravail a un **impact direct sur les habitudes de consommation** des salariés pour lesquels les courses alimentaires sont bien plus significatives au quotidien.

**Pour vous, pouvoir utiliser un titre restaurant chez un commerçant alimentaire c'est :**

**Selon la fréquence de télétravail :**



**Envie d'en savoir plus ?**

Téléchargez notre **Baromètre annuel du titre restaurant 2024** et devenez incollable sur les attentes de vos salariés.